

Marie Moret à Veuve Ethiou Pérou et fils, 8 octobre 1892

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Éthiou-Pérou \(Paris\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-52

Collation1 p. (402r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Veuve Ethiou Pérou et fils, 8 octobre 1892, consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/3744>

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [8 octobre 1892](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Éthiou-Pérou \(Paris\)](#)

Lieu de destination 2-4, rue de Damiette, Paris

Description

RésuméAccuse réception de la lettre du 24 septembre 1892 : trouve trop cher le prix d'impression proposé pour les exemplaires du *Devoir*.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Imprimerie](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomÉthiou-Pérou (Paris)

GenreNon pertinent

Pays d'origineFrance

ActivitéImprimerie

BiographieImprimeur et éditeur établi aux 2 et 4 bis, rue de Damiette à Paris dans la seconde moitié du XIXe siècle. Autres formes du nom : Veuve Éthiou-Pérou et fils, Éthiou-Pérou.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 16/11/2020

Dernière modification le 23/12/2023

Guise Familière
4 octobre 1891

Madame V^{re} Ethion et fils,

J'ai l'honneur de vous accuser
réception de votre lettre du 2^e
septembre. Comme nous le
pressentons, je trouve trop
dur de dire que me retrans-
mettez le "Lemon" à Paris;
Mais je ne vous en suis
pas moins obligée de
notre épouse.

Veuillez agréer, Madame,
l'expression de mes cordialement
bien distingués

Marie Jardin

Guise Familière
4 octobre 1891

Monsieur Baré,

Il se peut bien que je vous
renvoie pour le demander, car
je garde un souvenir de
vous sans la difficulté d'obtenir
à temps ce qu'en vous
demandez.

Mais les circonstances
font que je dois exercer autre-
ment pour le moment
actuel.

Veuillez agréer, Monsieur,
l'expression de mes cordialement
bien distingués

Marie Jardin